

SOMMAIRE DE RECHERCHE

Caractéristiques des programmes d'apprentissage dans les provinces de l'Atlantique

McDonald, T., Emery, H., Balcom, A. (2017)



Le rapport, produit par l'Institut de la recherche, des données et de la formation du Nouveau-Brunswick, présente une description statistique des personnes inscrites aux programmes d'apprentissage dans les provinces de l'Atlantique de 2008 à 2013. Les conclusions sont fondées sur des statistiques de Statistique Canada, générées à partir d'ensembles de données qui font des liens entre les données provenant du système d'information sur les inscriptions à des programmes d'apprentissage, de fichiers d'impôt T1 et d'états de la rémunération T4.

Questions principales

Trois dimensions des caractéristiques des programmes d'apprentissage sont étudiées :

- i) les caractéristiques démographiques
- ii) la mobilité des apprentis
- iii) Rémunération de ceux qui continuent, terminent et abandonnent le programme

En quoi cela devrait-il nous préoccuper?

Au cours des 20 dernières années, il y a eu une nette augmentation du nombre de personnes inscrites à des programmes d'apprentissage au Canada. Depuis les années 1990, le nombre de nouvelles inscriptions a presque triplé. Cette hausse est attribuable en partie au vieillissement de la main d'œuvre au pays et à la demande en travailleurs qualifiés pour pallier les pénuries de compétences. Elle est également attribuable à des salaires plus élevés et au grand nombre de possibilités offertes dans le secteur des ressources.

En 2013, 5 080 personnes étaient inscrites à des programmes d'apprentissage au Nouveau-Brunswick (N.-B.), 6 515 l'étaient en Nouvelle-Écosse (N.-É.), 6 773 à Terre-Neuve-et-Labrador (T.-N.-L.) et 1 126 à l'Île-du-Prince-Édouard.

À LA FIN DE L'ANNÉE CIVILE, LES APPRENTIS PEUVENT AVOIR :

Continué le programme. Ils sont inscrits au programme à la fin de l'année civile.

Terminé le programme. Ils ont terminé le programme avec succès à la fin de l'année civile.

Abandonné le programme. Ils ont abandonné le programme avant de l'avoir terminé.

Caractéristiques des programmes

Inscription. Le nombre d'apprentis inscrits à des programmes d'apprentissage au N.-B. a été remarquablement stable comparé aux taux de croissance observés en N.-É. et à l'Î.-P.-É. de 2008 à 2013. Par contre, à T.-N.-L., le nombre d'inscriptions a beaucoup varié au cours de la même période (probablement en corrélation avec les prix de l'énergie).

Âge et sexe. L'âge des apprentis au N.-B., en N.-É. et à l'Î.-P.-É. a été à peu près le même au cours de la période de cinq ans; le plus gros pourcentage des apprentis est âgé de moins de 25 ans. À T.-N.-L., le pourcentage des apprentis âgés de moins de 25 ans est passé de 25 % en 2008 à 32 % en 2013. Plus de 90 % des apprentis dans les quatre provinces de l'Atlantique sont des hommes, dont la plus grande proportion a été constatée au N.-B.

Principaux métiers. Dans les quatre provinces, la formation d'électricien est le domaine d'études le plus commun, tandis que les domaines de l'automobile et de la charpenterie se classent parmi les cinq principaux métiers dans chaque province. Au cours de la période étudiée, il n'y a eu aucun changement majeur dans la composition des apprentis inscrits par domaine dans chacune des provinces.



Bien que la certification ne soit pas obligatoire dans les domaines de la charpenterie et du soudage, ce sont deux des programmes d'apprentissage les plus communs, ce qui semblerait indiquer la valeur de la certification dans le marché du travail.

Mobilité

Ceux qui ont continué le programme. Environ 95 % de ceux qui étudient dans les provinces de l'Atlantique sont aussi des résidents de la même province. Ce pourcentage n'a pas beaucoup changé au cours de la période visée. À T.-N.-L. et à l'Î.-P.-É., le pourcentage des apprentis qui étudiaient dans leur province de résidence a augmenté au cours de la période visée, alors que moins d'apprentis étudiaient en Alberta.

Ceux qui ont terminé le programme. Deux ans après avoir terminé le programme, seuls 5 % des apprentis du N.-B., de la N.-É. et de T.-N.-L. habitaient dans une province autre que celle où ils avaient terminé le programme. Cependant, même si 95 % des apprentis habitent dans la même province où ils ont terminé le programme, environ 15 % d'entre eux sont employés par des entreprises dans une autre province, habituellement l'Alberta. Les résultats de l'Î.-P.-É. n'ont pas été déclarés en raison de la taille restreinte de l'échantillon.

Ceux qui ont abandonné le programme. Environ 15 % des apprentis qui ont abandonné le programme travaillaient dans une autre province deux ans après leur abandon.

Les taux d'inscription et d'abandon des apprentis qui s'inscrivent à un programme sont bien plus cycliques à T.-N.-L. qu'au N.-B., en N.-É. et à l'Î.-P.-É. Cela est probablement attribuable à une plus grande sensibilité aux prix de l'énergie et à une intégration plus étroite avec le marché du travail de l'Alberta.

Revenu

Ceux qui ont continué le programme. En général, les apprentis qui travaillaient à l'Î.-P.-É. gagnaient le moins au Canada atlantique, tandis que ceux de T.-N.-L. gagnaient le plus. Les apprentis qui travaillaient au N.-B. et en N.-É. gagnaient environ 35 000 \$ par année. Pour ce qui est des gens du Canada atlantique travaillant ailleurs, le revenu variait, mais était généralement plus élevé.

Ceux qui ont terminé le programme. Après la fin du programme, le revenu annuel des personnes travaillant au N.-B. et en N.-É. était d'environ 56 000 \$ pendant les deux premières années. Les Néo-Brunswickois qui ont terminé le programme et qui sont allés travailler en Alberta ont gagné, en moyenne, 93 000 \$ pendant la première année et 97 000 \$ pendant la deuxième année. En N.-É., les salaires sont légèrement plus élevés, s'établissant à 97 000 \$ et à 104 000 \$. Les personnes qui travaillaient à T.-N.-L. gagnaient environ 69 000 \$ pendant la première année et 85 000 \$ pendant la deuxième, comparativement à environ 130 000 \$ pour celles qui sont allées travailler en Alberta. Les résultats de l'Î.-P.-É. n'ont pas été signalés en raison de la taille restreinte de l'échantillon.

Ceux qui ont abandonné le programme. Au Canada atlantique, les personnes qui ont abandonné le programme ont gagné environ 20 000 \$ de moins par année que celles qui ont terminé le programme, peu importe leur lieu de travail. Cependant, le salaire des personnes qui ont abandonné le programme et étudié à T.-N.-L., mais qui travaillaient en Alberta, était près de 100 000 \$ deux ans après avoir abandonné le programme; cela laisse croire que les travailleurs profitent d'emplois bien rémunérés là où une certification professionnelle n'est pas obligatoire.

Dernières réflexions

- Le nombre d'apprentis inscrits au N.-B. a été remarquablement stable au cours des années, tandis qu'il a augmenté dans d'autres provinces de l'Atlantique.
- Étant donné que les personnes qui vont travailler ailleurs choisissent habituellement l'Alberta, une plus grande présence sur le marché du travail albertain pourrait augmenter le caractère cyclique du nombre de personnes qui terminent ou abandonnent le programme, comme cela a été observé à T.-N.-L.
- Les personnes ayant terminé ou abandonné le programme ont tendance à vivre dans la province où elles ont reçu leur formation. Par conséquent, même si elles vont travailler dans une autre province, leur province de résidence continuera à profiter de l'impôt plus élevé qui est payé.
- Beaucoup de personnes qui terminent un programme d'apprentissage au Canada atlantique continuent de vivre, deux ans après, dans la province où elles ont étudié. Les programmes d'apprentissage semblent répondre aux exigences des métiers spécialisés au Nouveau-Brunswick.